

GUIDE DES ETUDES

Master Développement des Territoires, Aménagement et Environnement



2018-2019

BIENVENUE A L'UNIVERSITE D'ARTOIS	3
PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE	4
OBJECTIFS DE LA FORMATION	8
MAQUETTE DU MASTER DTAE ET ENSEIGNANTS	10
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	13
CALENDRIER PEDAGOGIQUE	14
LISTE DES CONFERENCES DE L'ANNEE 2017/2018	15
INSTRUCTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE STAGE	17
GUIDE METHODOLOGIQUE DU MEMOIRE DE STAGE	18
LE SERVICE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)	23
LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE (SUMPPS)	24
LE SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE	25
LE SERVICE VIE ETUDIANTE – MISSION HANDICAP	27
PLAN DU SITE UNIVERSITAIRE D'ARRAS	28

Bienvenue à l'université d'Artois

Multipolaire, l'Université d'Artois est implantée sur différents sites du territoire du Nord-Pas de Calais :

- ✓ Arras : UFR Lettres & Arts – UFR de Langues Étrangères – UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS) et l'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
- ✓ Béthune : Faculté des Sciences Appliquées et l'IUT de Béthune
- ✓ Douai : UFR de Droit
- ✓ Lens : Faculté des Sciences Jean Perrin et IUT de Lens
- ✓ et Liévin : UFR STAPS

Elle accueille plus de 10 000 étudiants et comprend 8 UFR, 2 IUT et 17 centres de recherche.

Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture. C'est une université moderne et dynamique qui répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

Pluridisciplinaire, elle propose un large choix de formations allant de bac + 2 à bac + 8 dans les domaines suivants :

- ✓ Droit, Économie, Gestion,
- ✓ Langues, Lettres, Arts,
- ✓ Sciences humaines et sociales dont le Sport
- ✓ Sciences, Technologies.

Présentation de l'équipe administrative et pédagogique

Direction du Master DTAE

Bernard REITEL

Maison de la recherche (1er étage)

Olivier PETIT

Bureau à l'UFR EGASS (1^{er} étage, bureau 34)

Secrétariat du Master

Corinne RAPICAULT Bureau C2.0.11

UFR d'Histoire, Géographie et Patrimoines (rez-de-chaussée)

Tél. : 03 21 60 38 30 - master.dtae@univ-artois.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat du Master

lundi-mercredi de 09h00 à 11h30

mardi-jeudi -vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

une seule adresse mail à utiliser pour toute correspondance : master.dtae@univ-artois.fr

Enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université d'Artois (tu-teur/trice universitaire) susceptibles d'être tuteur ou tutrice universitaire de stage

Prénom et NOM	Titre	Spécialités	E-mail
Nicolas BEDU	Maître de conférences en économie	innovation, finances, gouvernance d'entreprises	nicolas.bedu@univ-artois.fr
Daniel BILLET	Professeur associé (PAST) d'économie et gestion	développement économique, développement local	d.billet@cu-arras.org
David BOURGEOIS	Professeur associé (PAST) d'aménagement et d'urbanisme	planification, projet d'aménagement, urbanisme	d.bourgeois@cu-arras.org
Sylvie COUPLEUX	Maître de conférences de géographie	habitat, gestion de l'eau, aménagement urbain, mobilité, etc.	sylvie.coupleux@univ-artois.fr
Philippe DUEZ	Maître de conférences HDR en économie	aménagement du territoire, éthique et économie, économie sociale et solidaire, culture et développement local	philippe.duez@univ-artois.fr

Laurent GAGNOL	Maître de conférences de géographie,	mobilité, nomadisme, environnement	laurent.gagnol@univ-artois.fr
Marc GALOCHET	Professeur de géographie, Université de Valenciennes	environnement, gestion forestière, approche géo-historique	marc.galochet@univ-valenciennes.fr
Jérôme LAGEISTE	Maître de conférences de géographie	tourisme, littoral, mobilité	jerome.lageiste@univ-artois.fr
Nicolas LEBRUN	Maître de conférences de géographie	urbanisme commercial, aménagements urbains	nicolas.lebrun@univ-artois.fr
Valérie MOREL	Maître de conférences de Géographie	environnement, risques, santé, littoral	valerie.morel@univ-artois.fr
François MOULLÉ	Maître de conférences de géographie	coopération transfrontalière, aménagements urbains, montagne	francois.moulle@univ-artois.fr
Olivier PETIT	Maître de conférences en économie	environnement, gestion de l'eau, espaces ruraux, gouvernance	olivier.petit@univ-artois.fr
Bernard REITEL	Professeur de géographie	aménagement urbain, coopération transfrontalière, projets urbains	bernard.reitel@univ-artois.fr
Fabien ROUSSEL	Maître de conférences de géographie	Enjeux socio-environnementaux, politiques publiques environnementales, paysages et milieux périurbains	fabien.rousseau@univ-artois.fr
Anne VOLVEY	Professeure de géographie	pratiques artistiques, épistémologie, habiter, approches psychanalytiques	anne.volvey@univ-artois.fr
Anne-Ryslène ZAOUAL	Maître de conférences de gestion	environnement, écologie industrielle, développement territorial	aryslene.zaoual@univ-artois.fr

Autres intervenants

Prénom NOM	Institution	Email
Hélène ALLÉE	Actrice de la société civile	helene.allee@club-internet.fr
Soraya BAÏT-IHADDADENE	Doctorante en urbanisme et aménagement de l'Espace, Université de Tours	baitSORAYA@gmail.com
Chantal CARTON	Développement économique CC Pays du Coquelicot	c.carton@paysducoquelicot.com
Kathy CRAPEZ-LOUHAUR	Service commun de Documentation, Université d'Artois	kathy.crapezlouhaur@univ-artois.fr
Éric DELECOSSE	Equipe technique du programme Interreg France-Vlaanderen-Wallonie – Antenne Wallonie Maître de conférences invité Université Catholique de Louvain.	eric.delecosse@uclouvain.be
Léa DONGUY	ATER, Doctorante en géographie, Université d'Artois	donguy.lea@gmail.com
Emmanuel DUEE	Direction Centre de valorisation des ressources humaines d'Arras (CVRH)	emmanuel.duee@developpement-durable.gouv.fr
Laurent FLAMENT	SCOTA - Arras	l.flament@scota.eu
Sophie GENTIL	CAUE 62	sgentil@caue62.org
Antoine GOXE	Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)	agoxe@cerdd.org
Hélène KERGOAT-MOULINAT	Ville de Noisy-le-Sec	helenekergoat@hotmail.com
Dérick LECLERQ	Conseil Départemental du Pas-de-Calais	Leclercq.Derick@pasdecalais.fr
Jord MAITTE	Mission Bassin Minier	jmaitte@missionbassinminier.org
Elodie MONCHECOURT-ROBILLART	Mairie de Bully-les-Mines	elodie.robillart@mairiebully.fr
Sébastien MOULINAT	SEM de la Ville de Noisy-le-Sec	smoulinat@free.fr
Julian PERDRIGEAT	Mairie de Loos-en-Gohelle	julian.perdrigeat@loos-en-gohelle.fr
Marie-Pierre POILVERT	Université d'Artois	mpierre.poilvert@univ-artois.fr
Marie-Laure REBERGUE	Mairie de Lille	mlrebergue@mairie-lille.fr
Jérémy ROBILLART	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)	jrobillart@agglo-lenslievin.fr

Pablo RODRIGUEZ	Enseignant d'informatique – Université d'Artois	pablo.rodriquez@univ-artois.fr
Andrea ROTA	Loquendi formations	rota.andreea@gmail.com
Julie SEYDOUX	SCOP 'Voix publique'	jseydoux@voix-publique.coop
Cyril SUQUET	Pôle Emploi	csuquet@yahoo.com
Christophe VASSEUR	CAP AVENIR, Université d'Artois	christophe.vasseur@univ-artois.fr

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation, qui s'appuie sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Artois spécialisés dans plusieurs disciplines, la géographie, l'économie et la gestion, est de **préparer des étudiants à exercer une fonction d'encadrement dans le domaine du développement territorial** en prenant en compte les différentes facettes de ce dernier (économique, sociale, culturelle, environnementale) tout en intégrant les enjeux et les paradoxes inhérents à toute forme de développement (inégalités sociales, risques, questions identitaires, conflits d'usage, etc.).

La mise en synergie de différentes disciplines repose sur le fait que le développement **mobilise différentes dimensions**. L'approche économique est certes indispensable, mais elle n'est pas suffisante pour saisir les territoires dans toutes leurs complexités et les projeter dans la durée. La prise en compte d'une dimension spatiale oblige à intégrer d'autres approches, temporelle, sociale, identitaire, notamment. C'est bien d'une démarche de développement durable dont il est question ici, sur laquelle il convient d'adopter un regard critique. Les thématiques abordées permettent aux étudiants d'intégrer plusieurs angles d'approches pour proposer une politique de développement territorial qui amène à établir des choix. Dans un monde aux perspectives incertaines, le métier de développeur reste essentiel.

L'architecture de la maquette est construite en vue de concilier deux démarches qui se veulent complémentaires : une plutôt inductive, l'autre plutôt déductive.

La **démarche inductive** consiste à mettre les étudiants en situation et à les préparer à la réalisation de projets. Cette démarche se décline en master 1 sous la forme d'un stage d'immersion en début de semestre 1 et de la réalisation d'un projet de territoire dans le cadre d'ateliers-projet.

Un **stage d'immersion** est organisé pendant 3 jours en octobre : les étudiants doivent répondre dans un temps contraint à des problématiques précises émanant d'une collectivité territoriale ou d'une organisation territoriale (Parc Naturel régional). Ils sont confrontés aux réalités d'un terrain avec lequel il s'agit de se familiariser rapidement. Les étudiants sont répartis en petits groupes dont la composition a pour objectif de valoriser la complémentarité des différences (formations, origines géographiques, genre). Chaque groupe travaille sur un thème dont il s'agit de repérer les enjeux pour le territoire étudié.

L'idée **d'atelier-projet** est de faire travailler les étudiants sur un projet encadré par des enseignants universitaires au semestre 1 et sur un projet avec un acteur territorialisé (collectivité territoriale) au semestre 2. Le travail se fait en petits groupes. L'objectif est de familiariser les étudiants avec le montage de projet. Après avoir élaboré un diagnostic, il s'agit de présenter des propositions en fonction des demandes et des enjeux identifiés.

L'objectif de ces travaux est qu'un petit groupe d'enseignants et de professionnels encadre les étudiants selon une **logique réflexive** : mises au point régulières, questionnements, interactions. Par ailleurs, des enseignements méthodologiques spécifiques sont destinés à fournir aux étudiants quelques clés pour réaliser leurs projets (anthropologie du projet et du développement, conception, gestion, communication, etc.). Le **travail collectif** en équipes pluridisciplinaires est systématiquement encouragé en M1.

Le renforcement des relations avec le monde professionnel est valorisé. Il se fait à travers les stages (12 semaines en M1; 16 semaines en M2), l'intégration de professionnels dans les enseignements, mais également par les relations formelles et informelles. Un partenariat a été signé avec la Communauté Urbaine d'Artois à cet effet en 2016.

Parallèlement, une **démarche déductive** est proposée. Elle consiste à donner aux étudiants des cours basés sur des approches conceptuelles et théoriques afin de les familiariser avec différentes caractéristiques du développement. Avant de se lancer dans tout projet, il convient de savoir de quoi l'on parle. La démarche est progressive et se décline sur 3 semestres. Au premier semestre sont évoqués les cadres fondamentaux en croisant des interventions d'enseignants en géographie et en économie (politique économique régionale, mondialisation et développement territorial). Au second semestre sont abordés des questionnements généraux par rapport au développement territorial : quelles sont les tendances, les dynamiques qui caractérisent nos sociétés pour répondre aux défis (de la modernité aux sociétés post-modernes ; risques, vulnérabilité, des sociétés mobiles, etc.) ? Enfin au troisième semestre, il s'agit de mettre l'accent sur des aspects plus institutionnels et politiques en intégrant une approche à

différentes échelles qui prend en compte les dimensions européennes et transfrontalières. Par ailleurs, les étudiants seront sensibilisés au fait qu'ils seront confrontés systématiquement, mais de manière souvent implicite, à des idéologies du développement, et qu'une démarche critique leur sera nécessaire.

Dans une même perspective pluridisciplinaire, **des approches croisées thématiques** sont proposées en S2 et en S3. L'objectif est de montrer comment une même thématique peut être traitée selon 3 approches : celle d'un économiste ou d'un gestionnaire, celle d'un géographe, dans des cadres plutôt généraux, enfin celle d'un professionnel dans un cadre plutôt opérationnel. Les 4 thématiques (habitat, environnement, culture, réseaux) ont été choisies en fonction des spécialités des enseignants-chercheurs des laboratoires associés, ce qui explique l'importance des discontinuités et des approches d'économie régionale et de gestion territoriale.

Les **dimensions internationale, européenne et transfrontalière** sont très présentes en M2. L'objectif est que les étudiants perçoivent que les approches de développement s'inscrivent dans des cadres internationaux et que ces derniers offrent des perspectives : en termes d'emploi, en termes de réflexion ou d'approches. Ceci explique l'importance accordée à l'apprentissage de l'anglais de spécialité. Par ailleurs, plusieurs enseignements sont proposés pour familiariser les étudiants avec la dimension européenne et transfrontalière (avec la Belgique). La Commission européenne a reconnu la qualité des enseignements proposés en attribuant pour une période de 3 ans une **chaire Jean Monnet** à partir de 2017. L'objectif est de permettre aux étudiants d'aborder quelques problématiques de l'intégration européenne et d'identifier quelques enjeux.

Depuis plusieurs années, l'Université Artois s'est engagée dans une démarche d'innovation pédagogique, afin de faciliter un meilleur apprentissage par les étudiants. Plusieurs enseignements du master DTAE ont obtenu le label d'innovation pédagogique de l'Université pour l'année 2017-2018, ce qui souligne l'investissement des enseignants dans la formation.

Enfin, l'année universitaire est rythmée par un certain nombre de manifestations (journées d'études, conférences, semaine du développement durable, etc.) qui figurent dans un tableau ci-dessous.

L'équipe pédagogique et l'équipe administrative souhaitent vous exprimer leurs vœux de pleine réussite pour vos études et votre avenir.

Maquette du Master DTAE et enseignants

Semestre 1

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire			ECTS	Modalités examens			Enseignants		
					CM	TD	Total		Session1	Session 2 pendant la période				
M 1	S 1	Bloc 1	UE411	Mondialisation et développement territorial	15	3	18	6	→ contrôle continu (en commun)	cc	→ épreuve écrite_2h : tirage au sort entre les 4 enseignements	François Moullé		
			UE412	Politique Economique Régionale	15	3	18					9h Chantal Carton 9h Dérick Leclerc		
			UE412	Management et développement territorial	10		10					Anne Ryslène Zaoual		
			UE412	Développement durable des territoires	15	3	18					Olivier Petit/Marc Galochet		
		Bloc 2	UE421	Techniques d'enquête		20	20	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Sylvie Coupleux		
			UE421	SIG		25	25		→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Jord Maitte		
			UE422	Diagnostic des territoires urbains et ruraux		20	20		→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Marie Laure Rebergue		
			UE422	Informatique, multimédia, bases de données		15	15		→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Pablo Rodriguez		
			UE423	Langue vivante: anglais spécialisé		20	20		3	→ contrôle continu en lien avec UE 434		→ épreuve écrite_1h	Andrea Rota	
		Bloc 3	UE431	Stage d'intégration		24	24	3	Réalisation d'un projet écrit		non applicable	François Moullé Olivier Petit		
			UE432	Valorisation des compétences		15	15	3	→ compte rendu		→ épreuve écrite_2h	Christophe Vasseur		
			UE432	Méthodologie du mémoire et ressources documentaires		5	5					Crapez-Lauhaur kathy		
			UE432	Conférences thématiques (10h) et analyse critique (3h)		8	8							
			UE433	Projet: concevoir, réaliser		10	10	3	→ contrôle continu en liaison avec UE 434		non applicable	David Bourgeois		
			UE433	Communication		15	15					Hélène Kergeot - Moulinat		
			UE433	Anthropologie du développement		10	10							
			UE434	Atelier projet 1 - recherche en développement territorial		27	27	6	→ réalisation d'un projet écrit (qui prendra en compte les différents enseignements de l'UE 433) et soutenance (20 mn)		non applicable	Bernard Reitel et Sylvie Coupleux		
							55	223	278	30				

Semestre 2

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire			ECTS	Modalités examens			Enseignants	
					CM	TD	Total		Session1	Session 2 pendant la période d'examens			
M 1	S 2	Bloc 1	UE441	Risques, vulnérabilités et dynamiques territoriales	15	3	18	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Valérie Morel et Emmanuel Duée	
				De la modernité aux sociétés postmodernes	15	3	18		→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Laurent Gagnol	
			UE442	Des sociétés mobiles	15	3	18	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Jérôme Lageiste et Sylvie Coupleux	
				Décentralisation, pouvoirs publics et aménagement du territoire	15	3	18		→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Moulinat Sébastien	
			Bloc 2	UE451	Habiter: approches géographiques	10		10	3	→ contrôle continu	cc	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Anne Volvey
					Habitat intelligent et bien être en ville	10		10		→ contrôle continu			Jérémy Robillart
		Habitat et politique de la ville			10		10	→ contrôle continu		Soraya Baït			
		UE452	Evaluation des biens environnementaux	10		10	3	→ contrôle continu	cc	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Valérie Morel		
			Environnement et discontinuités	10		10		→ contrôle continu			Fabien Roussel		
			Environnement et agenda 21	10		10		→ contrôle continu			Antoine Goxe		
		Bloc 3	UE461	Méthodologie du mémoire et ressources documentaires		5	5	3	non applicable	non applicable	→ épreuve écrite_2h	Bernard Reitel	
				Langue vivante: anglais spécialisé		20	20		→ contrôle continu			Andrea Rota	
				Conférences thématiques (5h) et analyse critique (2h)		7	7		→ compte rendu				
			UE462	Méthodologie quantitatives et qualitative		15	15	3	→ contrôle continu en liaison avec UE 463	non applicable	Sylvie Coupleux		
				De l'anthropologie du projet aux politiques participatives		10	10				Julian Perdrigeat		
				Projet: écrire et formaliser		10	10				Julian Perdrigeat		
		UE463	Atelier projet 2 - recherche en développement territorial		24	24	6	→ Réalisation d'un projet (écrit et soutenance)	non applicable	David Bourgeois			
		Bloc 4	Stage et mémoire de stage		0	0	6	→ Mémoire et soutenance	non applicable				
							120	103	223	30			

Semestre 3 & 4

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire			ECTS	Modalités examens		Enseignants	
					CM	TD	Total		Session1	Session 2 pendant la période		
M 2	S 3			UE511 L'Europe institutions et programmes UE512 Marketing territorial et urbain UE513 Identités sociales, territoriales UE514 Management stratégique en collectivité UE515 Prospectives, utopies, modèles UE516 Culture comme source de création de richesse UE521 Culture et discontinuités UE522 Développement culturel UE523 Réseaux, intelligence économique UE524 Réseaux, discontinuités en Europe : approche multi-scalair UE525 Réseau et coopération UE526 Système d'information géographique UE531 Informatique, multimedias, bases de données UE532 Communication et consultation UE533 Langue vivante anglais UE534 Conférences mutualisées et analyse critique UE541 Décentralisation, financiarisation et stratégies des collectivités territoriales UE542 Coopération décentralisée UE543 Société civile et pouvoirs publics UE544 Coopération transfrontalière UE545 Réalisation du mémoire : approche méthodologique et critique UE546 Master Class	15	5	20	3	→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h	Bernard Reitel et Eric Delécosse
					15	5	20	3	→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h	Marié Laure Rebergue et Bernard Reitel
					15	5	20	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	David Bourgeois
					15	5	20	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Jérôme Lageiste - Anne Volvey ?
					15	5	20	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Flament Laurent
					15	5	20	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Laurent Gagnol et David Bourgeois
					10	10	10	3	→ contrôle continu		→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Philippe Duez
					10	10	10	3	→ contrôle continu	cc	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Léa Donguy, Soraya Baït
					10	10	10	3	→ contrôle continu		→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Soraya Baït
					10	10	10	3	→ contrôle continu		→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Nicolas Bédu
					10	10	10	3	→ contrôle continu	cc	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Bernard Reitel
					10	10	10	3	→ contrôle continu		→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Daniel Billet
					25	25	25	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Jord Mailte
					15	15	15	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Pablo Rodriguez
					15	15	15	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Juliette Seydoux
20	20	20	3	→ contrôle continu		→ épreuve écrite_1h	Marie-Pierre Polivert					
8	8	8	3	→ compte-rendu								
10	10	20	3	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h30) pendant la période d'exams	Exam	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h) pendant la période d'exams tirage au sort entre UE 541, UE542 et UE 543	Cyril Suquet					
10	5	15	3	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h) pendant la période d'exams tirage au sort entre les 2 enseignements	Exam	→ épreuve écrite_2h avec tirage au sort entre UE 541, UE542 et UE 543 (coopération transfrontalière)	Monchecourt-Robillard					
10	5	15	3	→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h avec tirage au sort entre UE 541, UE542 et UE 543 (coopération transfrontalière)	Hélène Allée					
10	10	20	3	→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h avec tirage au sort entre UE 541, UE542 et UE 543 (coopération transfrontalière)	Bernard Reitel, Eric Delécosse					
10	10	10	3	→ Réalisation d'un projet collectif (soutenance)			Laurent Gagnol					
6	6	6	3	→ Réalisation d'un projet collectif (soutenance)			François Moullé, Bernard Reitel					
190	159	349	30									
S 4				Stage et mémoire de stage			30	→ mémoire et soutenance (20mm)		non applicable		

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Validation des Unités d'enseignement

Une UE est validée lorsque la moyenne constituée des notes de chacune des matières est égale ou supérieure à 10 : les matières se compensent.

Validation des blocs d'enseignement

Un bloc est validé lorsque la moyenne constituée des notes de chacune des UE est égale ou supérieure à 10 : les UE se compensent.

Validation des Semestres

Le semestre est validé lorsque chaque bloc constitutif est validé : les blocs ne se compensent pas.

Validation d'une année

Une année est validée lorsque chaque semestre est validé : les semestres ne se compensent pas.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne annuelle : Très bien : moyenne ≥ 16 / Bien : $16 < \text{moyenne} \leq 14$ / Assez bien : $14 < \text{moyenne} \leq 12$ / Passable : $12 < \text{moyenne} \leq 10$

⇒ Il n'est pas possible de conserver des notes inférieures à la moyenne de 1ère session pour calculer la moyenne de 2ème session.

⇒ Toute unité non validée doit être rattrapée.

Si un étudiant ne se présente pas en 2ème session il sera noté absent et se verra attribuer la note de 0.

⇒ Pour les étudiant(e)s n'ayant pas validé leur année de M1 (60 ECTS), le redoublement en M1 est soumis à l'autorisation de la commission pédagogique compétente pour le recrutement en master.

⇒ Le redoublement en M2 peut être exceptionnellement autorisé par le responsable du parcours concerné.

Calendrier pédagogique

2018 - 2019

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 01	L 01	J 1	S 1
D 02	M 02	V 2	D 2
L 03	M 03	S 3	L 3
M 04	J 04	D 4	M 4
M 05	V 05	L 5	M 5
J 06	S 06	M 6	J 6
V 07	D 07	M 7	V 7
S 08	L 08	J 8	S 8
D 09	M 09	V 9	D 9
L 10	M 10	S 10	L 10
M 11	J 11	D 11	M 11
M 12	V 12	L 12	M 12
J 13	S 13	M 13	J 13
V 14	D 14	M 14	V 14
S 15	L 15	J 15	S 15
D 16	M 16	V 16	D 16
L 17	M 17	S 17	L 17
M 18	J 18	D 18	M 18
M 19	V 19	L 19	M 19
J 20	S 20	M 20	J 20
V 21	D 21	M 21	V 21
S 22	L 22	J 22	S 22
D 23	M 23	V 23	D 23
L 24	M 24	S 24	L 24
M 25	J 25	D 25	M 25
M 26	V 26	L 26	M 26
J 27	S 27	M 27	J 27
V 28	D 28	M 28	V 28
S 29	L 29	J 29	S 29
D 30	M 30	V 30	D 30
	M 31		L 31

Master DTAE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
M 1	V 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1
M 2	S 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	D 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3
V 4	L 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
S 5	M 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5	J 5
D 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6
L 7	J 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7
M 8	V 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	D 8
M 9	S 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9
J 10	D 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10
V 11	L 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
S 12	M 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	J 12
D 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13
L 14	J 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14
M 15	V 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15
M 16	S 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16
J 17	D 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17
V 18	L 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
S 19	M 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	J 19
D 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20
L 21	J 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21
M 22	V 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22
M 23	S 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23
J 24	D 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24
V 25	L 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
S 26	M 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26
D 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27
L 28	J 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28
M 29	V 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29
M 30	S 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30
J 31	D 31	D 31		V 31		M 31	S 31	

Liste des conférences de l'année 2018/2019

CYCLE DE CONFÉRENCES

(L3 géographie, M1 et M2 MASTER DTAE)

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2018– 2019

DATE, LIEU ET HORAIRES	INTITULE	INTERVENANT(S)	FONCTION(S)	ORGANISME(S)
Mardi 2 octobre 2018 17h00 à 19h00	<i>L'agriculture face au développement durable</i>	Bernard HUBERT	Directeur de recherches émérite et Président d'Agropolis International	Institut National de la Recherche Agronomique & Agropolis International
Mardi 16 octobre 2018 17h00 à 19h00	<i>Régionalisation et aménagement du Territoire au Maroc</i>	Brahim BADIDI	Professeur de géographie	Université Mohamed V, Rabat
Mardi 23 octobre 2018 17h00 à 19h00	<i>Le projet de territoire, le résultat d'un dessein et d'un destin commun</i>	Jérôme GRANGE	Directeur	Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)
Mardi 6 novembre 2018 17h00 à 19h00	<i>Un projet d'auto-construction aux Eyzies de Tayac (Dordogne)</i>	Jessica HABERT et Stella CHARBIT	Architectes	Ecole Spéciale d'Architecture, Paris
Mardi 13 novembre 2018 17h00 à 19h00	<i>Wind Maker, une entreprise dans une perspective de développement durable ?</i>	Rémy DENECKER	Directeur et fondateur	Wind Maker
Mardi 20 novembre 2018 17h00 à 19h00	<i>Les nouvelles pratiques de Mobilité Durable</i>	Pierre NICOLLE	Chef du Service 'Développement Territorial'	Conseil Départemental du Pas-de-Calais
Mardi 27 novembre 2018 17h00 à 19h00	<i>PNRU, NPNRU, QPV.... Histoire, principes et actualité de la géographie prioritaire et des politiques de renouvellement urbain</i>	Matthieu BONAL	Chargé d'études	Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
Mardi 4 décembre 2018 17h00 à 19h00	<i>Les bureaux d'études, des acteurs de l'aménagement du territoire comme les autres</i>	Yves RENAUD	Dirigeant	Verdi ingénierie

5-6 décembre 2018	La frontière, une ressource territoriale mobilisée par de multiples acteurs	Journée d'études du GIS transfrontalier IFD et de 'Discontinuités'		
Mardi 11 décembre 2018 17h00 à 19h00	<i>Le rural, une force pour l'urbain !</i>	Michel DUBOIS	Directeur Général des Services	Communauté de Communes du Sud Artois
Mardi 8 janvier 2019 17h00 à 19h00	<i>Repenser l'interface entre recherche et société civile</i>	Martine REVEL	Chargée de recherches	CERAPS (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales), UMR 8026 CNRS-Univ. Lille

Comité d'organisation du cycle de conférences : Nicolas Bédu, David Bourgeois, Olivier Petit et Bernard Reitel

Instructions et recommandations pour le stage

La recherche de stage constitue une activité assez chronophage qui va vous occuper au cours des premières semaines ou des premiers mois de votre année universitaire en Master DTAE.

Durée du stage

La durée du stage est de 12 semaines minimum, en Master 1 et de 16 semaines minimum en Master 2. Cependant, dans la mesure où le stage se déroule chaque fois en fin d'année, il est possible de prévoir à l'avance une durée de stage plus longue couvrant la période estivale.

Démarche de recherche de stage

L'équipe administrative du Master DTAE et les enseignants vous transmettront régulièrement, par email, par voie d'affichage ou via l'ENT et la plateforme d'insertion professionnelle CAREER CENTER (onglet Emplois et Stages), des offres de stage. Cependant, il est important que vous entrepreniez également de votre côté, dès le début, une démarche active de recherche de stage, via les plates-formes d'annonces, ou bien en envoyant des candidatures spontanées.

Toutes les demandes doivent nécessairement comporter : un courrier circonstancié et un Curriculum Vitae.

Accompagnement

En Master 1, vous serez accompagnés au cours du 1^{er} semestre par Christophe Vasseur, dans le cadre du cours de Valorisation des compétences. Néanmoins, sachez qu'en dehors de ces heures dédiées, vous pouvez solliciter l'aide de CAP AVENIR (ex SAOIP), notamment pour la relecture de CV. En outre Christophe Vasseur a mis en ligne sur la plate-forme Moodle (accessible depuis l'ENT grâce à votre login et mot de passe de l'université) un ensemble de ressources utiles à vos démarches de recherche de stage et d'insertion professionnelle, sous la rubrique Orientation et Insertion professionnelle. En Master 2, même si vous ne l'avez pas en cours, n'hésitez pas à solliciter Christophe Vasseur au besoin (CAP AVENIR, bât. F, s.26).

Lieux d'accueil potentiels

Vous disposez sur l'Espace Numérique de Travail, d'un espace dédié aux stages. Vous pourrez notamment, grâce au moteur de recherche mis à disposition dans le logiciel PStage (onglet Convention de stage), trouver les coordonnées des structures ayant accueilli, au cours de ces 7 dernières années, des étudiants de la formation DTAE. Un listing papier reprenant ces informations est également disponible au secrétariat du Master, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Indemnités de stage

Les stages d'une durée supérieure à deux mois (c'est-à-dire, plus de 44 jours de présence pour un travail quotidien de 7 heures) sont nécessairement indemnisés et donnent lieu à une gratification. Cette gratification est de 3,60 € (au minimum) par heure travaillée.

En revanche, si le stage est effectué à l'étranger, l'entreprise ou l'administration qui embauche le stagiaire n'est pas tenue de verser cette gratification.

Guide méthodologique du mémoire de stage

Orientations générales données aux étudiants

A l'issue du stage, l'étudiant devra écrire un mémoire. Les attendus sont très différents selon chaque niveau.

Principales orientations préconisées en M1 :

Chaque étudiant produira deux documents :

- le premier correspond à une description approfondie et réflexive du stage : il s'appuiera notamment sur la réalisation d'un carnet de bord ;
- le second consistera à réaliser un état de l'art sur un thème en relation avec le stage : le sujet sera choisi en concertation avec le tuteur universitaire dès que la mission de stage sera connue. L'objectif est de produire une synthèse d'environ 20 pages avec une dimension critique à partir d'un corpus d'articles et d'ouvrages.

Ces travaux feront l'objet d'une soutenance. Il s'agira alors de présenter aux membres du jury les points essentiels du stage (les apports, les difficultés, etc.) puis d'évoquer l'état de l'art (choix du thème, principales orientations et critiques, etc.). A l'issue de la présentation, le jury posera des questions sur les deux travaux menés.

Trois notes seront dès lors attribuées à l'étudiant-e : une pour le document décrivant le stage (coefficient 1), une pour la soutenance (coefficient 1) et une pour l'état de l'art (coefficient 1). La note finale correspondra à la moyenne des 3 notes pondérée par les coefficients respectifs.

Les soutenances auront lieu du mercredi 10 au vendredi 12 juillet.

Principales orientations préconisées en M2:

Objectif de l'exercice :

L'objectif pour vous est de rédiger un mémoire et non un rapport de stage. Il ne s'agit donc pas simplement de présenter la structure dans laquelle vous avez effectué votre stage et la mission qui vous a été confiée. Mais on attend de vous une capacité à mettre en perspective la mission effectuée c'est-à-dire de produire une réflexion qui s'appuie sur un cadre théorique et conceptuel.

I Du stage à la rédaction du mémoire

1. Le stage

Calendrier : stage de 16 semaines qui débute le lundi 1er avril 2019.

L'obtention du stage est obligatoire pour valider le second semestre et le master 2.

Il est le point de départ de votre réflexion pour le mémoire.

2. Le tuteur universitaire :

Il vous accompagnera tout au long du travail que requiert le mémoire et sera votre interlocuteur privilégié.

Choix du tuteur universitaire :

Il sera choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique dont la liste figure dans le guide des études (enseignants et enseignants-chercheurs de l'université d'Artois).

Dès que vous avez un stage, rapprochez-vous de l'équipe pédagogique afin de choisir votre tuteur universitaire (qui est l'un des signataires de la convention de stage).

Rôle du tuteur universitaire :

- Il vous conseillera des lectures et des pistes de réflexion pour vous permettre de définir un sujet problématisé.
- Il valide la problématique et la bibliographie.
- Il vous accompagne et vous conseille jusqu'à la soutenance.
- La rédaction du mémoire ne peut débuter qu'une fois le plan validé par le tuteur.
- Il peut vous demander de lui envoyer des parties de mémoire à lire en cours de rédaction.

Votre implication :

- Il vous appartient de contacter régulièrement votre tuteur universitaire et de le tenir au courant de l'état d'avancement de vos travaux, selon les modalités définies lors du premier rendez-vous : mail, téléphone, skype, face à face, etc.
- La réussite du travail de mémoire est basée sur la qualité des échanges avec votre tuteur universitaire. C'est pourquoi il est essentiel de suivre ses conseils et de lui fournir les éléments demandés dans les délais attendus.

3. Le mémoire rédigé

Calendrier : retour du mémoire le lundi 2 septembre 2019 :

- en 2 exemplaires imprimés et reliés à remettre au secrétariat à Corinne Rapicault
- et 1 exemplaire au format PDF à envoyer à master.dtae@univ-artois.fr avec copie au tuteur universitaire et à bernard.reitel@univ-artois.fr

Consignes de présentation

Le mémoire comportera une quarantaine de pages dactylographiées sans les annexes en (police 12, interligne 1,5, police standard type cambria, times new roman ou encore calibri).

Il sera rédigé en français soutenu et devra impérativement être relu avant d'être déposé.

Vous soignerez également la présentation du mémoire.

Respectez l'organisation suivante :

- **une page de titre** qui comporte :
 - le logo de l'université,
 - le titre et le sous-titre du mémoire,
 - votre nom et prénom,
 - la mention du master préparé et de l'année universitaire,

- les nom et qualités du tuteur universitaire puis les noms et qualités du tuteur professionnel
- éventuellement, une illustration
- **une page de remerciements**
- **une introduction de 3-4 pages :**
 - une entrée en matière qui présente brièvement le stage, le contextualise (description du contexte législatif, politique, historique) afin d'en montrer l'intérêt au-delà de la structure d'accueil,
 - une brève définition des concepts clés,
 - une problématique qui fera le lien entre la pratique et le questionnement scientifique,
 - une annonce de plan.
- **un développement en plusieurs parties :**
 - le nombre de parties et l'intitulé de vos parties dépendent de votre problématique ;
 - le plan apparent ne vous dispense pas de rédiger des transitions pour guider votre lecteur ;
 - le développement est une démonstration qui s'appuie sur des idées (pas seulement les vôtres mais celles que vous avez lues) et sur des données (déjà produites et que vous réalisez pour ce mémoire) ;
 - il comporte une sous partie méthodologique qui explicite vos choix.
- **une conclusion de 2-3 pages qui :**
 - répond à la problématique posée, en évoquant quelques points clés,
 - et propose une ouverture plus générale
- **une bibliographie classée :**
 - qui comportera une vingtaine de références (articles scientifiques, ouvrages, articles de presse, sources institutionnelles, etc.) ;
 - Rédiger correctement les références bibliographiques afin de permettre au correcteur de retrouver les sources mentionnées : une url n'est pas une référence bibliographique ;
 - nous vous conseillons de mobiliser des sources en anglais.
- **une table des matières avec pagination**
- **une table des figures**
- **les annexes**

La démarche à adopter :

Afin de vous aider à réussir votre mémoire, voici un canevas des étapes à ne pas oublier. Attention il ne s'agit pas du plan du mémoire, qui lui dépend de votre problématique.

- **Interroger le sujet**

L'objectif est de comprendre pourquoi une structure propose une mission de stage et de relever quels sont les principaux concepts et enjeux de développement et d'aménagement auxquels renvoie la mission.

Ainsi un sujet portant sur les modes de déplacement doux se demandera pourquoi une collectivité se pose cette question. Est-ce parce que le cadre législatif a changé ? Cela répond-il à une nouvelle demande sociale ? Est-ce lié à une pression d'un acteur particulier ? Il s'agit alors de replacer l'utilisation des modes de transport doux dans un contexte plus large (mobilité, comparaison entre modes de transport, enjeux de déplacement par rapport aux fonctions résidentielles et économiques, articulation entre politique de transport et urbanisme).

Pour ce faire, un travail de recherche sur la structure d'accueil et sur la thématique du stage est

nécessaire afin de collecter des informations utiles pour la réalisation du mémoire.

- **Contextualiser la structure d'accueil et la mission de stage**

Cette étape est indispensable pour repérer une question qui dépasse la mission de stage et oriente votre travail de recherche. Il s'agit de définir un fil conducteur, point de départ de votre problématique. Pour ce faire,

- repérez le cadre législatif dans lequel s'inscrit la mission du stage ;
- identifiez le jeu d'acteurs : collectivités, acteurs économiques et société civile en fonction des échelles et leurs relations ;
- caractérisez la structure d'accueil : description du service dans lequel vous évoluez et son cadre institutionnel et fonctionnel, organisation du travail et manière de procéder (rétro-planning, méthodes et ressources mobilisées, etc.),
- décrivez la mission de stage : objectif, attendus, enjeux, etc.

- **Etablir un rapport sur l'état de l'art sur les principaux thèmes qui sont évoqués dans la mission de stage.**

Il s'agit de repérer les travaux scientifiques rédigés par des spécialistes afin d'élaborer votre bibliographie. Cet état de l'art vous permettra de baliser votre thématique de recherche en prenant connaissance des travaux déjà réalisés sur la question.

Vous utiliserez vos lectures pour mettre en perspective votre mission de stage, définir les concepts, élaborer votre problématique et construire un raisonnement argumenté.

- **Construire la démarche scientifique**

Il s'agit :

- d'être capable d'identifier les grandes questions posées par les écrits scientifiques et de les mobiliser pour analyser la mission de stage ;
- d'identifier les méthodes qualitatives ou quantitatives susceptibles d'être utilisées pour l'analyse ;
- d'avoir une réflexion critique sur les méthodes (avantages et limites), d'en choisir une et d'être capable de la justifier.

Nous attendons la production de données à caractère économique, sociologique et géographique ainsi que la réalisation d'illustrations cartographiques afin d'appuyer votre démonstration.

II La soutenance

Le mémoire est présenté devant un jury composé du tuteur universitaire, du tuteur professionnel s'il peut être présent et d'un membre de l'équipe pédagogique.

Calendrier : soutenances du mercredi 11 au vendredi 13 septembre 2019.

Durée de la soutenance : 1 heure, répartie comme suit :

- 15-20 minutes de présentation par le candidat

- 30-35 minutes d'échanges et de réponses aux questions du jury
- Délibération du jury à huis-clos
- Annonce au candidat du résultat

Contenu de la présentation orale :

La présentation orale n'est pas une redite du mémoire

Elle insistera sur :

- la mission de stage effectuée,
- la manière dont la problématique a été élaborée,
- la méthodologie adoptée,
- les principaux résultats obtenus,
- les limites et difficultés de l'exercice,
- un bilan du retour d'expérience afin d'évoquer ce que vous avez mis en œuvre pour mener à bien la mission (connaissances académiques ; méthodes et outils, etc.) et de vous interroger sur les compétences acquises et les apprentissages réalisés,
- une mise en perspective afin d'apporter une réflexion personnelle sur le contexte professionnel.

Elle s'appuiera sur un support de présentation de type diaporama.

III La notation

La note finale comprend :

- l'évaluation du mémoire écrit
- l'évaluation du stage par le tuteur professionnel
- l'évaluation de la soutenance

Le Service Artois Sport Campus

Le Service Artois Sport Campus est un service commun, il organise la pratique des activités physiques, sportives et artistiques sur les sites d'Arras, Douai, Lens-Liévin et Béthune.

Directeur Christophe LARROCHE 06 33 25 41 90 christophe.larroche@univ-artois.fr
Responsable administratif Chistelle Dos 03 21 60 37 04 christelle.dos@univ-artois.fr

Tous les étudiants peuvent pratiquer un sport à la seule condition de fournir en début d'année à l'enseignant d'EPS du cours choisi un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive** (imprimé joint au dossier d'inscription à l'université).

Les étudiants peuvent pratiquer les activités physiques, sportives et artistiques sur n'importe quel site de l'Université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite Lens peut choisir de s'inscrire dans l'un des cours proposé à Lens). Ces activités sportives sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de pratique et peuvent donner lieu à une notation.

Activités proposées sur le site d'Arras :

Badminton - Basket ball - Cirque - Course d'orientation - Course sur route - Danse contemporaine - Danse orientale - Football - Football en salle confirmés - Football en salle débutants - Gestion du stress - Hand ball - Musculation - Natation nageurs - Natation non nageurs - Rugby féminin - Sports de raquettes - Step/Aérobic - Tennis - Volley ball.

Des **stages**, des **ateliers de pratiques**, des **ateliers chorégraphiques**, des **temps de rencontres** avec des artistes et des spectacles sont mis en place chaque année.

La fête internationale du sport représente le temps fort de l'année sportive. Les étudiants de l'université peuvent y affronter des équipes d'universités étrangères lors de matchs internationaux et découvrir de nouvelles pratiques sportives lors des nombreuses initiations mises en place.

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Directrice : Dr Isabelle ROLLET

Le SUMPPS est **gratuit et confidentiel**. Il propose :

- Des visites médicalisées de prévention : santé globale, conseils en vaccination, nutrition, aide à la contraception.
- Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études.
- Des journées « Don du Sang » (EFS).

Des actions de prévention et de sensibilisation sous forme de Midis Santé en partenariat avec la CARMi et l'IFSI sont conduites tout au long de l'année : dépistages visuels, auditifs et diabétiques. Des vaccinations gratuites en partenariat avec le Conseil général du Pas-de-Calais sont proposées.

Maison de l'Etudiant : Bureau N (1^{er} Etage) - ☎ 03 21 60 37 24

Le Service Social : des assistantes sociales apportent «Ecoute et Conseils» aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel).

Université d'Artois – SUMPPS - Bureau N

Pôle d'ARRAS : Bureau Assistante Sociale - ☎ 03 21 60 38 54

Le SUMPPS : une structure d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagements de leurs examens, sont priés de prendre contact avec le Docteur ROLLET : ☎ 03 21 60 60 29.

Le Médecin est également votre interlocuteur pour vos demandes d'aménagements de cursus en vous apportant des aides matérielles et humaines.

☎ 03 21 60 60 29 – mail handicap : handi-artois@univ-artois.fr

Le service Vie culturelle et associative

Chargée de mission en charge de la Culture : Brigitte BUFFARD

Chef de service : Laurence BUTHOD - Tel. 03 21 60 49 49 culture@univ-artois.fr

Le Service Vie Culturelle et Associative a un objectif principal : faire de l'université, au-delà d'un lieu d'apprentissage et de recherche, un véritable espace d'expérimentation et de découverte culturelle.

Pour atteindre cet objectif nous développons notre activité selon quatre missions :

- Vous ACCOMPAGNER dans vos projets.
- Vous proposer une PROGRAMMATION artistique de qualité.
- Vous permettre de RENCONTRER et d'échanger avec des artistes.
- Vous proposer des temps de PRATIQUES artistiques.

► **ACCOMPAGNEMENT**

Le temps de vos études pour monter vos projets.

En plus de se spécialiser dans un domaine, être étudiant c'est aussi pouvoir s'investir au maximum dans ce qui vous passionne. Que vous ayez envie d'organiser un concert, un débat, une exposition, de monter une pièce de théâtre, de réaliser un film ou de participer à un projet de solidarité internationale, le Service Vie Culturelle et Associative vous accompagne ! De la formulation de votre idée à la construction de votre projet et en passant par vos demandes de subventions, nous nous engageons à vous aider.

Valoriser votre engagement : c'est possible !

Il n'est pas toujours évident d'associer investissement associatif et réussite scolaire. C'est pourquoi le Service Vie Culturelle et Associative a mis en place le Certificat de Formation à la Gestion Associative (reconnaissance de l'Etat, inscrite au diplôme) ainsi que le Bonus Associatif (note comptant pour la moyenne de l'année). Ces valorisations sont accessibles à condition que vous ayez un engagement associatif étudiant et si vous suivez les formations à la gestion associative.

► **PROGRAMMATION**

Le temps de vos études pour développer sa culture artistique.

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **concert**, de **exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont organisés dans l'enceinte de l'université d'Artois ou dans les structures culturelles partenaires.

La culture c'est cher : FAUX !

Ce n'est pas toujours simple de s'offrir une place de spectacle lorsqu'on est étudiant. Pour répondre à ce problème, nous avons mis en place le Passe Culture (à retirer gratuitement dans les bibliothèques universitaire ou au Service Vie Culturelle et Associative). Grâce à lui vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel de 3€, alors à ce prix-là vous n'avez plus aucune raison de vous priver !

► **PRESENCE D'ARTISTES A L'UNIVERSITE**

Le temps de vos études pour faire de belles rencontres.

Plusieurs fois dans l'année, différents lieux de l'université d'Artois sont investis par des équipes artistiques pour des temps de création. Présents plusieurs jours ou semaines, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour découvrir leur travail ou pour échanger et débattre avec eux. A ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres.

Les équipes artistiques ont besoin d'échanger avec vous !

Si certains artistes souhaitent travailler au sein de l'université c'est pour bénéficier d'une réelle **proximité** avec les étudiants. Dans leur dynamique de recherche et de création, il est toujours très intéressant pour eux de recevoir **vos avis, vos regards** sur leur travail.

► **PRATIQUES ARTISTIQUES**

Le temps de vos études pour pratiquer un art.

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des ateliers et des stages pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un professionnel. Théâtre, radio, danse, musique... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés.

Je n'en ai pas les capacités : FAUX !

Aucun niveau minimum n'est obligatoire pour participer aux ateliers. Il suffit simplement d'avoir **envie** et d'être **motivé**. Et puis tous les ateliers sont **gratuits** alors vous n'avez aucune raison de ne pas vous inscrire !

OÙ S'INFORMER ?

- Les **rentrées culturelles**
- La **brochure** annuelle du service
- La page **Facebook** : Culture Université d'Artois
- Le **site** de l'université : univ-artois.fr

Ou en venant nous rencontrer à la maison de l'étudiant (en face de la BU) !

Le service Vie étudiante – Mission handicap

Pascal DEPREZ, Vice-Président chargé de la Vie Etudiante

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 30 61 84 karine.vandenberghe@univ-artois.fr

Relais Handicap : 03 21 30 37 34 handi-artois@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...)
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...)
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...)
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Haut-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique emplois étudiants de l'Université).

N'hésitez pas à vous renseigner sur le stand d'information mis en place dans votre UFR à partir de mi-septembre !
